

L'alternance imparfait/passé composé dans les manuels finlandais

Mémoire de licence dirigé par
Jean-Michel Kalmbach
Université de Jyväskylä
Institut des langues modernes
et classiques
08.11.2007
Elina Alaspää

TABLE DES MATIÈRES

0	INTRODUCTION	3
1	Définition des termes	4
1.1.	Le temps et l'aspect.....	4
1.2.	L'imparfait et le passé composé.....	6
2	ANALYSE.....	7
2.1.	Ouvrages consultés	7
2.2.	L'alternance imparfait/passé composé dans les manuels finlandais.....	8
2.2.1.	Les actions non-accomplies et accomplies	8
2.2.2.	La description et l'action.....	9
2.2.3.	L'habitude et les évènements particuliers.....	10
2.2.4.	L'aspect et les cas de déclinaison en finnois.....	12
2.2.5.	Le choix du temps et le sens du verbe	13
2.2.6.	Le choix du temps et les adverbes	13
2.2.7.	L'imparfait et l'explication	14
2.3.	L'alternance imparfait/passé composé dans les grammaires de français langue étrangère.....	15
2.3.1.	Les actions non-accomplies et accomplies	15
2.3.2.	L'habitude et les évènements particuliers.....	16
2.3.3.	L'aspect.....	16
2.3.4.	L'imparfait et l'explication	17
2.4.	Comparaison	17
2.5.	Synthèse	20
	Conclusion	21
	BIBLIOGRAPHIE.....	22

0 INTRODUCTION

L'opposition entre l'imparfait et le passé composé est un point de grammaire complexe qui pose des problèmes à de nombreux étudiants étrangers (Abrate J.¹). Les finnophones sont également confrontés à cette question. Les problèmes sont essentiellement liés aux différents systèmes linguistiques que possèdent le finnois et le français en ce qui concerne l'expression du temps et de l'aspect. Le français différencie les aspects « perfectif et imperfectif » par l'emploi de l'imparfait ou passé composé/passé simple, tandis que le finnois, où ces temps correspondent à un seul temps, le prétérit, exprime ces différences souvent par l'emploi des cas de déclinaison, mais uniquement quand il s'agit d'un objet direct². Les concepts finnois « imperfekti » et « perfektii » ne correspondent donc pas à « l'imparfait » et au « passé composé » français, ce qui peut provoquer l'embarras chez les apprenants. Nous examinerons plus loin les notions d' « imperfectif » et « perfectif ».

En outre, le choix entre l'imparfait et le passé composé est rendu plus complexe à cause du fait qu'il est étroitement dépendant du contexte et de la volonté du locuteur ou de l'écrivain de souligner tel ou tel évènement. Ainsi est-il impossible de donner des règles absolues qui soient valables pour toutes les situations possibles. Pourtant, les élèves ont besoin de règles de conduite, aussi générales qu'elles soient, pour pouvoir employer les temps du passé. Nous nous intéressons dans ce travail à l'étude des explications et des descriptions données dans les manuels scolaires finlandais sur l'alternance de l'imparfait et du passé composé : notre objectif est de savoir si la présentation de ce point grammatical est suffisamment claire ou s'il était possible de trouver d'autres approches qui pourraient mieux servir à la compréhension de cette question problématique. Comme point de comparaison nous consulterons des grammaires de français langue étrangère, rédigées à une exception près (Pedersen et al.) par des auteurs français. Nous commencerons par la définition des termes qui sera suivie par l'analyse des manuels finlandais et des grammaires FLE. Une comparaison et une synthèse seront présentées à la fin.

¹ Voir la bibliographie

² Voir note 9 p.3

1 Définition des termes

1.1. Le temps et l'aspect

Avant de commencer à analyser en détail la présentation des différences entre l'imparfait et le passé composé, il faut clarifier les notions de « temps » et « aspect ». Comme le dit Bernard Comrie³, la notion de « l'aspect » est souvent moins bien connue que « le temps » parmi les étudiants de linguistique. Il nous paraît donc nécessaire de préciser cette distinction qui a également son importance à la compréhension du fonctionnement des temps passés du français par rapport à ceux du finnois. Selon Comrie⁴, *le temps* décrit la manière dont le temps d'une situation est lié à celui d'une autre situation. Cet autre temps est souvent le moment de l'énonciation ou d'un moment qui n'est pas au présent. Au total, il s'agit toujours des relations entre différentes situations temporelles. Comrie⁵ divise les temps en temps absolus (« absolute tenses ») et en temps relatifs (« relative tenses »). Quand il s'agit d'un temps absolu, le temps de la situation a un rapport avec le présent. Pour illustrer cette distinction nous inventons deux exemples dont le premier sera présenté ci-dessous :

Hier je suis allée au cinéma.

Hier indique que le présent est le point de départ auquel on compare le moment de l'action.

S'il est question d'un « temps relatif », comme le dit Comrie, le temps auquel la situation est liée ou attachée n'est pas le présent, le moment de l'élocution, mais le temps d'une autre situation. Notre second exemple inventé décrit ce temps-ci :

En le voyant **ce jour-là**, elle ne pouvait pas s'empêcher de fondre en larmes.

L'action, le fait de pleurer, est présenté par rapport à **ce jour-là**, qui est un moment indéfini dans le passé. Cette situation n'a pas de rapport avec le moment de l'élocution. Selon Comrie⁶, le temps exprime donc un temps dit « situation-external time », c'est-à-dire, un temps qui ne tient pas compte des traits internes des événements qui ont lieu dans ces situations, mais dont l'objectif est de décrire la relation temporelle **externe** que les propositions entretiennent mutuellement.

L'aspect, par contre, sert d'après Comrie, à indiquer le temps dit « situation-internal time ». L'aspect est donc également lié au temps, mais d'un autre point de vue. Il ne s'agit pas uniquement de situer des événements dans tel ou tel temps, par exemple par rapport au présent, mais de différencier les traits internes des événements eux-mêmes. Dans son ouvrage, Comrie expose les notions de l'aspect imperfectif et perfectif qui sont primordiales dans notre étude. Pour illustrer

³ Comrie B. 1976 : 1

⁴ Comrie B. 1976 : 1-2

⁵ Comrie B. 1976 : 2

⁶ Comrie B. 1976: 5

l'opposition de ces notions, Comrie donne quelques exemples de différentes langues⁷, parmi lesquels nous traiterons celui du français : « Jean *lisait* quand *j'entrai*. » Dans cet exemple-ci, il s'agit de l'opposition entre l'imparfait et le passé simple. Le passé simple peut ici être comparé au passé composé qui est son équivalent dans la langue courante. D'après Comrie, le verbe à l'imparfait décrit l'arrière-plan de l'évènement principal, « entrer », qui est au passé simple. Selon lui, l'action décrivant la lecture est aperçue de l'intérieur, elle est inachevée et peut ainsi être divisée en différentes parties. Elle a eu un début, elle représente un procès en cours et elle aura, éventuellement, une fin. Cette action est ainsi vue comme continue. Or, ni le moment du commencement de l'action ni la fin de celui-ci ne sont directement indiqués. Ainsi, il s'agit de la description de la dimension **interne** de l'action. Ce n'est pourtant pas le cas du deuxième verbe en question : « j'entrai ». Il se réfère à la situation de l'extérieur, sans tenir compte de traits intérieurs de l'évènement. « Entrer », comme Comrie l'explique, est vu comme une totalité qui consiste en un début, d'un milieu et d'une fin à la fois. Il est impossible de diviser cet évènement en plusieurs parties, car l'action dans ce cas-là est déjà achevée. Nous pourrions donner un exemple du finnois et le comparer à celui du français :

Pesin hampaita, kun ovikello soi. → Je *me brossais* les dents quand **on a sonné** à la porte.

L'évènement imperfectif, l'action en cours par rapport à l'autre action achevée, est ici exprimé par l'imparfait aussi bien en français qu'en finnois. L'évènement perfectif, par contre, est indiqué en français par l'emploi du passé composé tandis que le verbe finnois reste à l'imparfait. Si on disait :* « *Pesin hampaita, kun ovikello on soanut* », la proposition au temps parfait serait considérée comme une erreur. Selon « *Iso Suomen Kielioppi* »⁸, le parfait est employé en finnois quand le locuteur parle d'une certaine situation d'un point de vue du moment de l'énonciation :

Olen odottanut häntä kaksi tuntia. (*Iso Suomen Kielioppi* p.1464)

L'imparfait, par contre, indique que le moment de référence est inclus dans le moment de la situation. Le locuteur parle donc de la situation comme témoin oculaire :

Odotin häntä kaksi tuntia. (*Iso Suomen kielioppi* p.1464)

En référant aux termes utilisés par Comrie, le finnois différencie plutôt « situation external time » par l'emploi des temps, au lieu de les utiliser pour distinguer les aspects. On aurait pu dire : « *Pesin hampaat, kun ovikello soi.* » Dans ce cas-là, il est possible, à la limite, de comprendre que cette personne s'est très vite brossée les dents quand elle a entendu sonner à la porte. L'objet direct est ainsi à l'accusatif pour mettre l'accent sur l'aspect perfectif, tandis qu'il était au partitif dans le

⁷ Comrie B. 1976: 3-4

⁸ Hakulinen & al. 2004 : 1464

premier cas. Comrie illustre ce point avec ses propres exemples⁹ en soulignant que l’alternance des cas de déclinaisons se limite aux phrases qui ont un objet direct. Dans le cas des verbes intransitifs, la distinction ne se manifeste pas sous forme des cas de déclinaison. Les phrases « Kävin Pariisissa kaksi viikkoa sitten » et « Olen käynyt Pariisissa kaksi viikkoa sitten » comportent toutes les deux le même verbe « käydä », qui dans ce contexte-ci est intransitif. Dans les deux cas, l’action est bien achevée, complète, et vue comme une totalité, c’est-à-dire perfective. La différence dans ces deux phrases est uniquement la distance prise par rapport au moment de la locution. Comme nous venons de constater, l’alternance entre le « imperfekti » et le « perfekti » est essentiellement due à la position différente des situations sur le plan temporel, pas aspectuel. Même s’il est possible de dire « Kävin eilen Pariisissa », on peut difficilement réaliser la même phrase en français en employant l’imparfait : « Hier j’allais à Paris ». Cela vient du fait que cette forme imperfective, « allais », implique que l’action est inachevée, incomplète, ou, comme nous constaterons par la suite, habituelle. Dans la phrase finnoise, le verbe « aller » est pourtant vu comme une totalité, comme une action qui s’est produite une fois. En conclusion, le « imperfekti » et le « perfekti » du finnois expriment souvent un point de vue différent de « l’imparfait » et du « passé composé ».

1.2. L’imparfait et le passé composé

Nous venons de relever les différences entre le temps et l’aspect d’une part, et celles entre l’aspect imperfectif et perfectif d’autre part. En français, l’imparfait correspond au sens imperfectif et le passé composé au sens « parfait » (« perfect meaning »), c’est-à-dire achevé¹⁰. Il faut souligner toutefois, que l’aspect perfectif n’équivaut pas au parfait, comme l’explique Comrie¹¹. «Parfait » a la dimension de la continuité dans le présent et ainsi, il s’agit souvent de conséquences qui sont visibles ou actuelles au moment de la locution. Comrie différencie également les actions qui sont non-parfaites (non-Perfect). Les conséquences de celles-ci ne sont pas forcément actuelles et la situation peut être considérée comme plus close par rapport au parfait, qui présente la situation « ouverte » et non résolue. Le français diffère du finnois dans la mesure où le parfait finnois correspond au « parfait » (achevé) et l’imparfait finnois au non-parfait, alors que le français, en revanche, exprime et les actions parfaites et les actions non-parfaites par l’emploi du passé composé. Pour illustrer ce point, nous donnerons un exemple :

Olen saanut kirjeen. (perfekti, parfait)

Sain häneltä kortin viime vuonna. (imp., non-parfait)

J’ai reçu une lettre. (passé composé, parfait)

J’ai reçu une carte de lui l’année dernière. (p.c. non-parf.)

⁹ Comrie B. 1976: 8

¹⁰ Comrie B. 1976 : 126

¹¹ Comrie B. 1976 : 12, 52

La difficulté est ainsi de savoir dans quel cas employer l'imparfait français. De plus, le finnois peut exprimer les verbes ayant un aspect perfectif, comme « mourir », par le prétérit, tandis que le français emploie le passé composé.

Hän kuoli eilen.

Il est mort hier.

* Il mourait hier.

Il est pourtant vrai que le français peut employer la forme imparfective des verbes plutôt perfectifs, comme « mourir -> mourait », mais seulement quand il s'agit de raconter les événements d'une façon narrative, stylistique ou historique, dont parle Riegel et al.¹² dans la *Grammaire méthodique du français*. Il est également possible que l'on puisse parfois employer et l'imparfait et le passé composé dans le même contexte sans que ce soit grammaticalement incorrect mais le choix amène aux sens différents¹³. Pour les débutants, et même pour les non-débutants en français, il reste donc plusieurs cas d'hésitation. De plus, il s'agit d'un point essentiel qui doit normalement être appris dans un stade assez précoce des études quand l'intuition de la langue, qui pourrait potentiellement aider un peu, n'est pas encore très développée.

2 ANALYSE

2.1. Ouvrages consultés

Nous avons étudié huit manuels scolaires finlandais. Les trois premiers ouvrages sont destinés aux élèves apprenant le français depuis le premier cycle du secondaire (B2) ou depuis le second cycle du 2^e degré (B3). La cible des autres manuels est constituée uniquement par des adultes, même si la série *Pique-nique* s'applique également à l'apprentissage au second cycle du 2^e degré. *Français des affaires 1* est particulièrement destiné aux étudiants à l'université ou à l'école supérieure professionnelle, ayant déjà de bonnes connaissances en français. Nous l'avons choisi parmi les ouvrages analysés uniquement pour fournir un point de comparaison du point de vue grammaticale. Explique-t-on l'opposition imparfait/passé composé plus profondément sur un niveau plus avancé que sur un niveau débutant ?

1. *Voilà ! 2 (textes et exercices)* par Bärlund et al. (2005)
2. *Sur le vif 2A (textes et exercices)* par Bärlund et al. (1996) (3^e- 4^e éd. 2001)
3. *Pont Actuel (textes)* par Hyövelä et al. (1997)
4. *Chez Marianne 2 – ranskaa aikuisille* par Hakulinen et Sutinen (2005)
5. *Pique-nique 2 – ranskan kielen alkeiskurssi* par Lidén, Soldén et Chatton (1995)
6. *Pique-nique 3 – ranskan kielen jatkokurssi* par Lidén et Soldén (2002)

¹² Riegel – Pellat – Rioul 1994 : 307, 308

¹³ Abrate J. 1983 : 547, 548

7. *La France, notre affaire* par Honkavaara et Nurminen (1997)
8. *Français des affaires 1 - Ciblons la France !* par Honkavaara et Nurminen (2004)

Comme référence nous appuierons sur les grammaires suivantes :

1. *Grammaire du Français – Cours de civilisation française de la Sorbonne* par Delatour et al. (1991)
2. *Grammaire Larousse du français contemporain* par Chevalier et al. (1964)
3. *Grammaire méthodique du français* par Riegel, Pellat et Rioul (1994) (3^e éd., 3^e tirage 2006)
4. *Fransk universitetsgrammatik* par Pedersen et al. (1982)

Quant à la méthode, l'analyse s'effectue par l'étude des manuels scolaires finlandais en se concentrant sur les parties où l'opposition entre l'imparfait et le passé composé est traitée. Nous examinerons les règles données et nous les comparerons aux grammaires de français langue étrangère. Chaque règle sera traitée dans son paragraphe respectif.

2.2. L'alternance imparfait/passé composé dans les manuels finlandais

2.2.1. Les actions non-accomplies et accomplies

La règle de base à laquelle tous les manuels se réfèrent d'une manière ou d'une autre est l'opposition entre les actions non-accomplies et accomplies. L'imparfait devrait être employé lorsqu'il s'agit d'une action qui n'a pas de limites et dont ni le début ni la fin ne sont indiqués. L'adjectif « temporellement illimité » ("ajallisesti rajoittamaton") est employé dans *Pique-nique 3*¹⁴ et dans *Chez Marianne 2*¹⁵ pour préciser la nature de l'imparfait. La durée de l'action n'est donc pas indiquée.

Elle **passait** ses vacances à Paris. (*Chez Marianne 2* voir note 15)
La forêt **brûlait** sous nos yeux. (*Voilà ! 2*)¹⁶

Le passé composé, par contre, est logiquement décrit comme le temps des actions accomplies dans la majorité de manuels. Du point de vue temporel, l'adjectif « limité » va le plus souvent de pair avec ce temps, indiquant que l'action est restreinte et elle ne continue plus au moment de l'énonciation même si elle peut avoir des liens avec le présent.

Nous **avons attendu** 2 heures. (*Voilà ! 2* voir note 16)
J'ai été très malade. (*La France, notre affaire*)¹⁷

¹⁴ Lidén – Soldén 2002: 69

¹⁵ Hakulinen – Sutinen 2005: 194

¹⁶ Bärlund & al. 2005: 128

¹⁷ Honkavaara – Nurminen 1997: 80

Le seul manuel qui cherche à faire comprendre cette alternance également par la considération des notions finnoises « imperfekti » et « perfekt » est *Pique-nique 2*¹⁸. Ce manuel invite le lecteur à penser au mot « imperfekti » dans un sens qui correspond à l'action qui n'est pas « parfaite » à cause de son préfixe « im- », qui indique la négation. Ainsi est-il potentiellement plus facile pour l'apprenant de rattacher l'imparfait à l'action non-accomplie. De la même manière, « perfekt » se réfère à l'action qui est « parfaite » et implique donc la nature accomplie du temps.

2.2.2. La description et l'action

L'opposition entre l'imparfait et le passé composé est souvent illustrée sous forme de petites histoires, comme dans *Pique-nique 2*¹⁹, dans *Chez Marianne 2*²⁰ et dans *Pont Actuel*²¹.

Après le bac, comme l'archéologie me **passionnait**, je **suis allée** faire des études d'archéologie à Nantes. Pendant que **je faisais** (=j'étais en train de faire) mes études, **je suis tombée** malade. **J'ai eu** une maladie très grave, c'**était** difficile, mais **je n'ai pas perdu** le moral. (*Chez Marianne* p.43)

L'exemple ci-dessus est très court mais l'idée est toutefois de montrer que l'imparfait sert le plus souvent à la description de l'arrière-plan tandis que le passé composé fait avancer l'intrigue de l'histoire en indiquant les actions successives et ponctuelles. D'après tous les manuels, l'imparfait et le passé composé sont employés de telle manière que l'imparfait décrit la situation dans laquelle l'action principale s'est produite, c'est-à-dire, il exprime souvent une action en cours qui est interrompue par une action ponctuelle indiquée par le passé composé. Dans *Pont Actuel* (voir note 21 p.9) et dans *Pique-nique 3*²², il est explicitement précisé que l'imparfait français correspond souvent à l'expression finnoise « oli tekemässä » :

J'**étais** encore à table quand Pierre **est venu** me chercher pour l'excursion. (*Pont Actuel* p.161)

Cette alternance est également illustrée sous forme de questions dans *Pique-nique 3* (voir note 22 p.9) et *Voilà ! 2*²³. D'après ces manuels, l'imparfait répond à la question « Comment c'était [la situation] ? » tandis que le passé composé répond selon *Voilà ! 2* à la question de savoir « Qu'est-ce qui s'est passé [ensuite/après] ? » ou selon *Pique-nique 3* « Pour combien de temps ? / Combien de fois ? ». En ce qui concerne l'emploi de l'imparfait dans la description, tous les manuels sauf *Français des affaires* et *La France, notre affaire* fournissent aux apprenants quelques détails précis. D'après ces ouvrages, l'imparfait s'emploie pour l'indication de l'heure et pour la description du temps, de l'état d'esprit, des émotions, de l'âge au moment de l'action, de l'apparence, des

¹⁸ Lidén – Soldén – Chatton 1995: 241

¹⁹ Lidén – Soldén – Chatton 1995: 230

²⁰ Hakulinen – Sutinen 2005: 43

²¹ Hyövelä & al. 1997: 161

²² Lidén – Soldén 2002: 69 "Kuinka kauan?", "Kuinka monta kertaa?"

²³ Bärlund & al. 2005: 128 "Millaista oli?", "Mitä (sitten) tapahtui?"

vêtements et de la nationalité. Cette dernière caractéristique est mentionnée uniquement dans *Sur le Vif 2 A*²⁴ qui souligne la dimension de permanence quand il s'agit de la description des personnages. Au total, l'assimilation de l'alternance entre l'imparfait et le passé composé est censée s'effectuer le plus souvent par des exercices de traduction et celles de composition ou par le remplissage d'exercices à trous. Les phrases utilisées dans ces exercices s'efforcent de faire comprendre aux apprenants surtout la distinction entre les événements ponctuels exigeant le passé composé et la description, les actions *habituelles* ou celles appartenant à l'arrière-plan qui sont exprimées par l'imparfait.

2.2.3. L'habitude et les événements particuliers

Tous les manuels donnent comme règle de base le fait que l'imparfait exprime une habitude, une activité que quelqu'un avait l'habitude d'exercer, ou une action qui s'est produite plusieurs fois dans le passé.

On **allait** souvent faire de la randonnée dans les Alpes. (*Voilà ! 2* p.128)
Sylvie **portait** toujours le pantalon. (*Sur le vif 2 A* p.143)
Avant de monter son agence, Kari **voyageait** beaucoup. (*La France, notre affaire* p.193)

La dimension répétitive est présente et dans l'emploi de l'imparfait et dans celui du passé composé mais ce qui les différencie est le fait que le passé composé est normalement utilisé quand on connaît le nombre de fois qu'une certaine action s'est produite. Cela se manifeste par exemple dans *Pique-nique 3*²⁵. L'imparfait exprime une habitude dans le passé mais on ne sait pas combien de fois cette activité a été exercée.

L'emploi du passé composé, par contre, est selon la majorité de ces ouvrages réservé aux cas où il s'agit d'événements particuliers, parfois successifs et/ou uniques, qui ont lieu un moment donné avec une durée déterminée.

Jean **est né** à Saint-Malo. (*Pique-nique 2* p.231)
Le président de la réunion **est entré** dans la salle, **a salué** tout le monde et **ouvert** la séance. (*Français des affaires*)²⁶
Je **suis arrivée** à Paris le 1^{er} mai. (*Sur le vif 2 A* p.144)

Même si ce sont les règles qui s'appliquent à la majorité de cas, les auteurs de *Sur le vif 2A* exagèrent un peu en disant que « l'imparfait n'est pas employé si on mentionne le début du moment

²⁴ Bärlund & al. 1996: 143

²⁵ Lidén – Soldén 2002: 69

²⁶ Honkavaara – Nurminen 2004: 178

de l'action, la durée de celle-ci ou si l'action se produit une fois ou un certain nombre de fois. »²⁷ Il est parfois possible d'utiliser soit l'imparfait soit le passé composé, dépendant du contexte. Abrate²⁸ prend des exemples concernant ce sujet dans son article. Nous en traiterons un qui illustre la volonté du locuteur de souligner soit la durée soit la continuité. Les phrases citées se trouvent dans l'article d'Abrate :

Le film a duré trois heures.

Abrate (voir note²⁸ p.11) constate que dans cet exemple-ci, qui est le cas soi-disant usuel, le locuteur a simplement voulu exprimer la durée du film dans son ensemble. Nous pouvons en tirer la conclusion que la situation est vue comme une totalité, d'un point de vue extérieur, en employant les termes de Comrie. L'autre exemple d'Abrate, en revanche, illustre une situation différente :

Le film durait trois heures.

Selon Abrate (voir note 28 p.11), cette phrase avec l'imparfait met l'accent sur la continuité, sur la longueur du film. Nous pouvons encore constater, suivant les idées d'ouvrage de Comrie, qu'il s'agit d'un point de vue subjectif et le locuteur observe la situation de l'intérieur. Kalmbach²⁹ traite également cette alternance dans son ouvrage, en disant que l'imparfait a toujours un rapport soit avec le passé composé soit avec le passé simple. D'après lui, le point de vue change en fonction du temps. En conséquent, on peut constater que la phrase citée ci-dessus a également un rapport avec une autre phrase au passé composé même si elle n'apparaît pas ici. Comme Kalmbach le dit, l'emploi des temps différents détermine le point de vue et ainsi la phrase à l'imparfait exprime la durée du film sous un autre angle que le premier exemple au passé composé.

L'imparfait peut également servir à l'expression du début du moment d'une action ou pour exprimer un évènement particulier. Seulement il s'agit très souvent de l'imparfait dit « narratif », « historique » ou celui de « perspective » que les débutants en français ne sont pas censés utiliser eux-mêmes mais qu'ils peuvent éventuellement voir apparaître plus tard par exemple dans la littérature ou dans les textes historiques. Riegel et al. donnent quelques exemples sur ce sujet dans la *Grammaire méthodique du français*³⁰ :

Le 1^{er} septembre 1939, les troupes allemandes **envahissaient** la Pologne.
Une semaine plus tard, Charles **épousait** Emma.

²⁷ Bärlund & al. 1996: 144 "Imperfektiä ei käytetä, jos mainitaan tekemisen alkamishetki, kesto tai jos tekeminen tapahtuu kerran tai määrättyjä kertoja."

²⁸ Abrate J 1983: 550-551

²⁹ Kalmbach J-M 2008 (à paraître): 482

³⁰ Riegel – Pellat – Rioul 1994: 307-308

Dans tous les deux cas, il s'agit d'un évènement ponctuel et unique mais toutefois on a employé l'imparfait. Riegel et al. justifient cet emploi par le fait que l'action en question est observée ou vécue de l'intérieur de l'histoire, « dans son déroulement ». Le but de ces exemples n'était pas de dire que l'imparfait historique et narratif devraient être nécessairement introduits aux débutants en français mais que la phrase utilisée dans *Sur le vif 2 A*, citée à la page précédente, pourrait potentiellement être modifiée par l'ajout d'un adverbe « en général » ou « d'habitude » pour la rendre plus proche de la vérité.

2.2.4. L'aspect et les cas de déclinaison en finnois

Quatre manuels sur les huit ouvrages traités précisent, explicitement ou implicitement, que le choix du cas de déclinaison en finnois peut parfois aider à choisir le temps correct. *Pont Actuel*³¹ est le seul manuel à mentionner le mot « aspect », le point de vue, dans ses explications. D'après Hyövelä et al. le choix du temps du verbe en français détermine le choix du cas de déclinaison en finnois, c'est-à-dire le choix entre l'objet « partitif » (le cas partitif) ou l'objet total (le cas accusatif). Nous présenterons un de leurs exemples :

Je **mangeais** une pomme.
J'**ai mangé** une pomme.

Söin omenaa. (l'objet partitif)
Söin omenan. (l'objet total)

*Chez Marianne 2*³² emploie des exemples similaires en disant que « la différence des temps en français peut parfois se manifester dans le cas de déclinaison de l'objet en finnois. » *Pique-nique 2*³³ introduit également les mêmes notions et quelques exemples pareils. Dans *Voilà ! 2*³⁴, ni l'aspect ni l'objet du verbe finnois ne sont explicitement mentionnés mais on présente quelques exemples que l'on invite l'apprenant à comparer :

Je **lisais** un bon polar.
J'**ai lu** un bon polar.

Luin/olin lukemassa hyvää dekkaria.
Luin hyvän dekkarin.

De plus, ces exemples de *Voilà ! 2* soulignent que l'imparfait français peut se manifester également sous une forme progressive, « olla tekemässä », en finnois.

Cependant, aucun de ces ouvrages ne traite même pas d'une manière brève le sens de l'aspect. On dit dans *Pont Actuel* que l'aspect veut dire la même chose que le point de vue, « näkökulma » mais la notion elle-même n'est pas expliquée. On aurait pu brièvement dire que le passé composé a tendance à exprimer les évènements qui sont vues comme totalités, de l'extérieur, tandis que

³¹ Hyövelä & al. 1997: 162

³² Hakulinen – Sutinen 2005: 195 "Ranskan aikamuotojen ero voi joskus näkyä suomen objektin sijamuodossa."

³³ Lidén – Soldén – Chatton 1995: 241

³⁴ Bärlund & al. 2005: 129

l'imparfait concerne les actions « vécues » de l'intérieur, dans la durée. Ce sont potentiellement des notions un peu abstraites mais qui pourraient éventuellement aider à comprendre par exemple l'emploi de l'imparfait dans le cas des verbes exprimant l'état d'esprit, les émotions, les actions en cours et la description en général. Ce point pourrait être illustré avec l'aide de petites histoires, par exemple.

2.2.5. Le choix du temps et le sens du verbe

Les quatre manuels mentionnés au paragraphe précédent traitent également un caractère particulier concernant le choix du temps en français. Selon ces manuels, il existe certains verbes qui changent de sens en passant de l'imparfait au passé composé : « savoir », « avoir », « avoir peur » et « connaître ». *Voilà 2*³⁵ est le plus exhaustif de ces ouvrages en présentant tous les quatre exemples.

Agnes avait quatre ans.
 Agnes oli nelivuotias.
 J'avais le livre.
 Minulla oli kirja.
 Je connaissais Paul.
Tunsin Paulin.
 Il savait la vérité.
 Hän tiesi totuuden.

Agnes a eu quatre ans.
 Agnes täytti neljä vuotta. (*Chez Marianne 2* p.195)
 J'ai eu le livre.
Sain kirjan. (*Pont Actuel* p.162)
 J'ai connu Paul.
Tutustuin Pauliin. (*Pique-nique 2* p.241)
 Il a su la vérité.
 Hän sai tietää totuuden. (*Voilà ! 2* p.129)

Comme Kalmbach le constate dans son ouvrage³⁶, l'imparfait est toujours lié à un temps narratif, c'est-à-dire soit au passé composé, soit au passé simple, même si celui-ci n'apparaissait pas immédiatement dans le récit. Selon lui, l'imparfait décrit les circonstances d'une période donnée qui coïncide avec l'action qui amène l'intrigue. Il précise qu'il s'agit de points de vue différents et ainsi le sens de certains verbes change, ou semble le faire, en fonction du temps.

2.2.6. Le choix du temps et les adverbes

Certains manuels ont précisé quelques adverbes du temps qui sont généralement employés soit avec l'imparfait soit avec le passé composé. Dans *Pique-nique 3*³⁷ on trouve deux listes d'adverbes, dont celle concernant l'emploi de l'imparfait consiste en adverbes suivants : « toujours, souvent, encore, d'habitude, avant, à cette époque » et « pendant que ». Les adverbes rattachés au passé composé sont : « tout à coup, brusquement, puis/ensuite, à ce moment » et « d'abord ». Ces listes ne sont considérées ni complètes ni absolues par les auteurs de *Pique-nique 3*, donc il est impossible d'être sûr du choix du temps uniquement en tenant compte de tel ou tel adverbe en question. *Voilà ! 2*³⁸ mentionne également quelques adverbes dont l'apparition indique souvent que l'emploi de

³⁵ Bärlund & al. 2005: 129

³⁶ Kalmbach J.-M. 2008 (à paraître) : 482, 484

³⁷ Lidén – Soldén 2002: 69-70

³⁸ Bärlund & al. 2005: 128

l'imparfait est exigé : « souvent, toujours, d'habitude » et « en général ». Il est vrai que les adverbes peuvent parfois aider à choisir le temps correct mais ces divisions ne sont nécessairement pas les meilleures car on peut facilement trouver des cas où on peut employer les deux temps, en fonction de point de vue. Nous en donnerons quelques exemples que nous inventons nous-mêmes :

Il **a toujours été** un enfant sage.

Il **a souvent changé** d'avis.

J'ai encore trouvé une mouche-araignée dans mes cheveux.

Il **faisait toujours** des bêtises.

Quand on était jeunes, on **allait souvent** faire l'escalade.

Nous **étions encore** loin du centre mais nous avons entendu la musique du cirque.

Au total, même si les règles sont souvent utiles, il est également important de connaître le contexte et de saisir le point de vue exprimé dans le texte.

2.2.7. L'imparfait et l'explication

Les auteurs de *La France, notre affaire* et de *Français des affaires*, Honkavaara et Nurminen, mentionnent une règle concernant l'emploi de l'imparfait qu'on ne trouve pas dans les autres manuels. Notamment, l'imparfait exprime une raison³⁹ (*La France, notre affaire*) ou une explication⁴⁰ (*Français des affaires*). Voici quelques exemples tirés de ces manuels :

Sylvie est sortie, **car** elle **avait** rendez-vous avec Gérard. (*La France, notre affaire* p.194)

Paul n'a pas assisté à notre réunion, **car** il **devait travailler** sur un dossier urgent. (*Français des affaires* p.179)

Cette caractéristique est également traitée par Pedersen et al.⁴¹ mais dans un contexte littéraire où l'imparfait exprime un commentaire ou une explication dans le récit. Comme le passé composé est l'équivalent du passé simple dans la langue courante, on peut toutefois considérer cette règle conforme à celle donnée par Honkavaara et Nurminen. L'absence de cette règle dans les autres manuels finlandais peut s'expliquer par le fait que l'indication de la raison ou de l'explication est peut-être considérée comme une partie de l'arrière-plan ou de la description. Comme Kalmbach⁴² le précise dans son ouvrage, ce n'est pas l'explication ou la raison en tant que telle qui détermine l'emploi de l'imparfait mais le fait que les explications et les raisons appartiennent au moment de l'énonciation dans le passé et ainsi remplissent la fonction de l'imparfait.

³⁹ Honkavaara – Nurminen 1997: 194

⁴⁰ Honkavaara – Nurminen 2004: 179

⁴¹ Pedersen – Spang-Hanssen – Vikner 1982: 275

⁴² Kalmbach J.-M. 2008 (à paraître) : 482

2.3. L'alternance imparfait/passé composé dans les grammaires de français langue étrangère

2.3.1. Les actions non-accomplies et accomplies

Comme les manuels finlandais, les grammaires de français langue étrangère aussi prennent pour point de départ la distinction entre les actions accomplies et non-accomplies. La présentation de ce fait est toutefois un peu différente car et la *Grammaire du français*⁴³ et la *Grammaire du français contemporain*⁴⁴ comparent l'imparfait au *présent* pour souligner la nature imperfective de celui-ci. Le présent décrit les actions qui sont en cours au moment de l'énonciation et, de la même manière, l'imparfait décrit les actions de nature pareille mais dans le passé. Ainsi, toutes les grammaires étudiées mentionnent que l'imparfait marque des actions où ni le début ni la fin ne sont indiqués tandis que le passé composé est employé avec les verbes exprimant une action qui a des limites précises. Nous présenterons deux exemples tirés de la *Grammaire du français*⁴⁵ pour illustrer cette opposition :

Du haut de la colline, on **apercevait** un petit village dont les toits **brillaient** au soleil.
Mon père **a** longtemps **travaillé** comme médecin militaire.

Par conséquent, l'imparfait est classé par ces grammaires un temps de la description de l'arrière-plan, qui fournit le récit de commentaires et d'explications, entre autres. Le passé composé, par contre, est employé pour exprimer les événements successifs dans l'histoire. Les exemples ci-dessous se trouvent aux mêmes pages que ceux cités ci-dessus dans la *Grammaire du français* :

Marie **portait** une robe qui lui **allait** très bien.
Je **suis allée** avec les enfants à la plage ; ils **ont joué** au ballon et **ont construit** un château de sable, puis ils **se sont baignés**.

De plus, cette grammaire traite la simultanéité, c'est-à-dire le fait que dans une phrase contenant deux actions, l'imparfait indique celle qui est en train de se produire et le passé composé celle qui se produit à un moment donné.⁴⁶ Voici un exemple de la *Grammaire du français* :

La foule **sortait** du cinéma quand l'orage **a éclaté**.

En outre, la *Grammaire du français contemporain*⁴⁷ précise que le passé composé exprime souvent les événements qui ont des effets ou des conséquences au moment de l'élocution. Cela révèle le

⁴³ Delatour & al. 1991: 46

⁴⁴ Chevalier & al. 1964: 341

⁴⁵ Delatour & al. 1991: 46–47

⁴⁶ Delatour & al. 1991: 48

⁴⁷ Chevalier & al. 1964: 339

côté du passé composé qui représente le « parfait » correspondant au « perfekt » en finnois que nous avons traité à propos de la définition de termes en haut de la page 6.

2.3.2. L'habitude et les événements particuliers

Des grammaires FLE, *Grammaire du français* (voir note 43 p.15) et *Fransk universitetsgrammatik*⁴⁸ traitent la dimension de l'habitude que possède l'imparfait. Ce fait est illustré avec les adverbes du temps qui le plus souvent vont de pair avec ce temps-ci. *Grammaire du français* (voir note 43 p.15) en donne deux exemples :

Autrefois cette bibliothèque **était** ouverte le samedi de 9 heures à midi.
Pendant les vacances ma grand-mère nous **faisait** toujours des crêpes.

Fransk universitetsgrammatik classe les adverbes d'une manière très précise que nous ne traiterons pas en détail ici. Concernant l'aspect habituel, cet ouvrage (voir note 48 p.16) mentionne des adverbes souvent employés avec l'imparfait les exemples suivants : « tous les jours, chaque soir, le soir, le jeudi, deux fois par semaine, fréquemment, souvent, parfois, rarement, jamais » et « toujours ». Il est précisé que « jamais » peut aussi apparaître avec le passé simple, donc également avec le passé composé, pour exprimer que quelque chose ne s'est jamais passé. Résultant de l'aspect habituel de l'imparfait, il devient implicite que le passé composé indique des événements particuliers et ponctuels. Même s'il s'agissait des événements qui se sont produits un certain nombre de fois, ils sont toutefois considérés un par un. Ce point est illustré dans la *Grammaire du français*⁴⁹ :

J'**ai vu** quatre fois ce film.

Ce même ouvrage rattache les événements particuliers au récit où le passé composé indique les événements successifs. Quelques adverbes utilisés dans ce contexte-ci sont également présentés (voir note 49 p.16) : « alors, puis, ensuite, après, tout à coup, etc. ». *Fransk universitetsgrammatik*⁵⁰ donne à peu près les mêmes exemples concernant ce sujet.

2.3.3. L'aspect

Étant des grammaires de français langue étrangère concises et relativement succinctes, la *Grammaire du français* et la *Grammaire du français contemporain* ne traitent pas la notion de l'aspect de façon explicite. Cela vient également du fait que les français ne connaissent pas les

⁴⁸ Pedersen & al. 1982: 278–279

⁴⁹ Delatour & al. 1991: 47

⁵⁰ Pedersen & al. 1982: 278

problèmes liés à l'apprentissage de ces temps. En revanche, *Fransk universitetsgrammatik*⁵¹, rédigé par un auteur danois, présente ce point tout au début du paragraphe qui traite l'alternance entre le passé simple (le passé composé) et l'imparfait. Il s'agit donc de la différence entre les points de vue de laquelle les événements sont observés. Selon les auteurs de cet ouvrage, Pedersen et al. le passé simple est employé quand l'action est vue de l'extérieur, comme une totalité, tandis que l'imparfait est destiné à exprimer les événements comme si l'élocuteur ou le narrateur se trouvait lui-même dans la situation indiquée. Ils précisent que l'évènement est ainsi observé de l'intérieur. Pedersen et al. combinent ces points avec la règle également mentionnée par les autres grammaires qui concerne les actions non-accomplies et accomplies. Il est surtout facile de comprendre que les actions qui sont observées du point de vue d'un « participant », sont des actions en cours, non-accomplies, et exigent ainsi l'emploi de l'imparfait.

2.3.4. L'imparfait et l'explication

Toutes les grammaires font une liaison entre l'imparfait et l'expression de commentaires, d'explications ou de conséquences. *Grammaire du français*⁵² donne un exemple sur l'explication indiquée par l'imparfait :

Monsieur Barbier n'a pas pu participer à cette réunion, parce qu'il **était** en voyage à l'étranger.

*Grammaire du français contemporain*⁵³ et *Fransk universitetsgrammatik*⁵⁴ donnent quelques exemples dans un contexte littéraire où l'imparfait est employé avec le passé simple. Il s'agit des commentaires ajoutés par l'auteur parmi les événements principaux exprimés par le passé simple ou des explications, souvent mentionnées après une proposition au passé simple. Cependant, la relation entre le passé composé et l'imparfait qui exprime la raison n'est traitée dans aucun de ces ouvrages cités.

2.4. Comparaison

Les manuels finlandais et les grammaires de français langue étrangère présentent les mêmes règles de base en ce qui concerne l'aspect de l'accomplissement de l'action et de l'expression de l'habitude. L'opposition entre la description et les événements ponctuels dans un récit ainsi que l'emploi du passé composé et de l'imparfait dans les phrases exprimant des actions simultanées sont d'une manière ou d'une autre présentés et dans les manuels et dans les grammaires. Cependant, il y a plus de flottement concernant le traitement de l'aspect, la présentation des adverbes du temps et

⁵¹ Pedersen & al. 1982: 274

⁵² Delatour & al. 1991: 46

⁵³ Chevalier & al. 1964: 341

⁵⁴ Pedersen & al. 1982: 275–276

l'indication du fait que l'imparfait peut exprimer la raison ou l'explication. La notion de l'aspect n'est traitée en détail dans aucun des manuels finlandais, même si elle est mentionnée dans *Pont Actuel*. *Fransk universitetsgrammatik*, par exemple, explique en détail *comment* l'aspect détermine le choix du temps correct. Les adverbes indiquant tel ou tel temps sont également classés d'une manière très spécifique et détaillée dans cet ouvrage. Dans *Pique-nique 3* on trouve des adverbes qui vont de pair soit avec l'imparfait soit avec le passé composé et *Voilà ! 2* présente des adverbes qui indiquent souvent l'emploi de l'imparfait. Les autres manuels étudiés ne donnent pas d'adverbes précis. Les commentaires rapportés à l'imparfait sont mentionnés dans quelques manuels mais dans le contexte de la description de la situation et de l'entourage de l'évènement. *La France, notre affaire* et *Français des affaires* classent l'indication de la raison ou de l'explication séparément de la description. Les autres manuels ne mentionnent pas du tout ces notions. Même si *Français des affaires* est destiné aux étudiants plus avancés, il ne donne pas de détails plus exhaustifs sur l'opposition entre l'imparfait et le passé simple que les autres manuels. Cela peut s'expliquer par le fait que les étudiants adultes sont déjà censés maîtriser cette alternance, au moins dans une certaine mesure. Pour illustrer la variation parmi les manuels finlandais nous présenterons un tableau à la page suivante. Nous avons regroupé les règles qui apparaissent dans ces manuels et nous avons spécifié lesquelles parmi celles-là se manifestent dans tel ou tel ouvrage.

Voilà ! 2– Chez Marianne 2– Pont Actuel – Sur le vif 2 A – La France, notre affaire – Français des affaires – Pique-nique 2 et 3

Règle	Manuel						
Imparfait:	Voilà ! 2	Chez M. 2	Pont A.	SLV 2 A	La France...	FdA	P-N 2,3
description, arrière-plan, situation	X	X	X	X	X	X	X
n'amène pas l'intrigue de l'histoire	X						
n'indique ni le début ni la fin, pas de limites	X	X		X			X
l'habitude, une action itérative	X	X	X	X	X	X	X
en finnois: "oli tekemässä jotain"	X		X				X
explication, raison					X	X	
commentaires		X					
adverbes du temps	X						X
action en cours		X		X			X
ne correspond pas toujours à l'imparfait finnois					X		X
Passé composé:							
événements ponctuels	X	X		X		X	X
amène l'intrigue de l'histoire, succession	X	X		X	X	X	X
action accomplie avec une durée limitée	X	X	X	X	X	X	X
adverbes du temps	X						X
le nombre de fois des actions connue (répétition)				X			
le temps le plus usuel du passé			X				
ne correspond pas toujours au « parfait » finnois				X			X
Passé composé et imparfait:							
aspect (explicitement ou implicitement indiqué)	X	X	X				X
différences du sens	X	X	X				X
noms des temps en finnois comme indice							X
action en cours – action ponctuelle	X	X	X	X	X	X	X

Pique-nique 2 et 3 ainsi que *Voilà ! 2* semblent être les ouvrages qui fournissent aux apprenants le plus de détails. *Chez Marianne 2* est également assez minutieuse et les points essentiels sont traités. Dans ce manuel-ci, on invite l'apprenant à lire plus de détails concernant le sujet dans la grammaire qui appartient à cette série. *Pont Actuel* ne présente pas beaucoup de règles détaillées mais il mentionne toutefois les caractéristiques essentielles d'une façon concise. *Sur le vif 2 A* donne des

règles de base concernant l'emploi de l'imparfait et uniquement l'essentiel concernant le passé composé. L'usage de ce temps-ci aurait éventuellement pu être expliqué un peu plus en détail. *La France, notre affaire* et *Français des affaires* sont rédigés par les mêmes auteurs et ainsi les règles présentées dans ces manuels sont à quelques exceptions près les mêmes. Leur façon de présenter les règles est très concise mais l'essentiel est pourtant exprimé.

2.5. Synthèse

Les manuels finlandais énumèrent à peu près les mêmes règles de conduite. Certains manuels expliquent l'alternance d'une façon plutôt descriptive en ajoutant des points numérotés avec des exemples et certains manuels donnent uniquement des points numérotés (ou de type a), b), c)....) dont les règles sont exprimées par une seule phrase ou par quelques mots, suivis par un ou plusieurs exemples. Cependant, ces règles semblent rester dans une certaine mesure à part l'une de l'autre. L'apprenant est confronté avec une liste de « recettes » sans pouvoir comprendre à fond de quoi il s'agit. Il manque une vue d'ensemble de ce point grammatical. Il serait important de comprendre pourquoi l'imparfait sert au temps de la description. On mentionne que l'imparfait ne peut pas tout seul fait avancer l'intrigue mais il n'a pas été expliqué que l'imparfait a *toujours* un rapport avec le passé composé, comme le précise Kalmbach⁵⁵ dans sa grammaire. De plus, les manuels finlandais n'emploient pas de moyens visuels pour illustrer le sujet traité. Cela pourrait pourtant être utile pour la compréhension de la simultanéité ou des actions ponctuelles et achevées en opposition avec celles qui sont non-achevées. *Fransk universitetsgrammatik*⁵⁶, par exemple, emploie des segments et une petite balle pour illustrer ce point grammatical. La visualisation est également mise à profit dans un manuel français.⁵⁷ La chose la plus importante que les manuels finlandais manquent est pourtant le fait qu'ils ne font pas de comparaison entre le présent et l'imparfait. *Grammaire du français*⁵⁸ dit tout au début que : « L'imparfait indique, *comme le présent*, une action en cours d'accomplissement. » De la même manière, *Grammaire du français*⁵⁹ parle de l'imparfait comme « *présent* en cours dans le passé ». Dans les manuels finlandais, par contre, le présent n'est pas du tout mentionné dans le contexte de l'imparfait. Ce serait toutefois important pour souligner la nature non-achevée et continue de ce temps-ci.

⁵⁵ Kalmbach J.-M. 2008 (à paraître) : 482

⁵⁶ Pedersen & al. 1982: 274

⁵⁷ Courtillon – Salins 1991: *Libre Echange 1* p.171 qui emploie des segments et des flèches

⁵⁸ Delatour & al. 1991: 46

⁵⁹ Chevalier & al. 1964: 341

Conclusion

Au total, nous pouvons constater que les manuels finlandais couvrent les points essentiels sur l'alternance entre l'imparfait et le passé composé mais il manque une explication plus approfondie sur le fonctionnement de ces temps. L'ajout d'une comparaison entre l'imparfait et le présent ne serait pas difficile à réaliser mais il est vrai qu'une présentation plus approfondie de ce thème exigerait l'introduction de termes abstraites qui sont souvent difficiles à appliquer en tant que tels. Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit des apprenants qui sont au début de leurs études du français et qui ont besoin de règles claires et précises. Cependant, il serait intéressant de voir comment ce même point grammatical est expliqué dans les pays qui sont également confrontés à ce problème, par exemple en Suède, en Angleterre ou aux Pays-Bas. Ils pourraient éventuellement nous fournir d'autres approches plus applicables. C'est un domaine qui reste donc encore à étudier.

BIBLIOGRAPHIE

MANUELS ÉTUDIÉS

- BÄRLUND, K. – JOKINEN J. – MAALA, S. – RAITALA, E. – MAUFFRET, D., 2005. *Voilà ! 2 textes et exercices*. Helsinki, Otava.
- BÄRLUND, K. – MALLEIN, P. – TIRRONEN, E. – TOIVIAINEN, I. – DELCOS, J., 1996. *Sur le vif 2 A textes et exercices* (3^e –4^e éd. 2001). Keuruu, Otava.
- HAKULINEN, L. – SUTINEN, S., 2005. *Chez Marianne 2 – ranskaa aikuisille*. Jyväskylä, Oy Finn Lectura Ab.
- HONKAVAARA, K. – NURMINEN, A.-L., 2004. *Français des affaires 1 – Ciblons la France !*. Vantaa, WSOY.
- HONKAVAARA, K. – NURMINEN, A.-L., 1997. *La France, notre affaire*. Porvoo, WSOY.
- HYÖVELÄ, J. – LEFRANÇOIS, V. – SANTAOLMA, K. – VUORINEN, R. – VUORIO, N., 1997. *Pont Actuel, textes*. Jyväskylä, Kirjayhtymä Oy.
- LIDÉN, K. – SOLDÉN, A. – CHATTON, B., 1995. *Pique-nique 2 – ranskan kielen alkeiskurssi*. Borås, Sveriges Utbildningsradio Ab et Yleisradio Oy.
- LIDÉN, K. – SOLDÉN, A., 2002. *Pique-nique 3 – ranskan kielen jatkokurssi*. Tampere, Oy Finn Lectura Ab.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ABRATE, J., 1983. « An Approach to Teaching the past Tenses in French ». *The French Review* Vol.56, No.4. p. 546–553. Disponible également sur Internet : <http://links.jstor.org/sici?sici=0016111X%28198303%2956%3A4%3C546%3AAATTP%3E2.0.CO%3B2-F>
- CHEVALIER, J.-C. – BLANCHE-BENVENISTE, C. – ARRIVÉ, M. – PEYTARD, J., 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris, Librairie Larousse.
- COMRIE, B., 1976. *Aspect: An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge, Cambridge University Press.
- COURTILLON, J. – de SALINS, G.D., 1991. *Libre Echange 1, méthode de français*. Paris, Les Éditions Didier.
- DELATOUR, Y. – JENNEPIN, D. – LÉON-DUFOUR, M. – MATTLÉ-YEGANEH, B. – TEYSSIER, B., 1991. *Grammaire du français – Cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris, Hachette.
- HAKULINEN, A. – VILKUNA, M. – KORHONEN, R. – KOIVISTO, V. – HEINONEN, T.R. – ALHO, I., 2004. *Iso Suomen Kielioppi*. Helsinki, Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- KALMBACH, J.-M., 2008 (à paraître). *Grammaire française de l'étudiant finnophone*.
- PEDERSEN, J. – SPANG-HANSSON, E. – VIKNER, C., 1982. *Fransk universitetsgrammatik*. Stockholm-København, Akademiförlaget.
- RIEGEL, M. – PELLAT, J.-M. – RIOUL, R., 1994. *Grammaire méthodique du français* (3^e éd, 3^e tirage, 2006). Paris, PUF.

